



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1^{ere} Réunion d'échange du réseau référents ENR des EPCI

14 septembre 2023

Direction départementale des territoires de la
Moselle

Réunion du 14 septembre 2023



Ordre du jour

- Rappel des objectifs et des échéances
- Outils disponibles
- Méthodologie et résultat attendu
- Echanges et questions



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel des objectifs et des échéances



Planification du développement des ENR

- Axe prioritaire de la loi APER
- Rôle crucial des collectivités
- Co-construction de la planification avec les différents acteurs,
 - Collectivités
 - Parcs naturels...
 - Gestionnaires de réseaux
 - Autres acteurs locaux...
- Tous les territoires pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'ENR



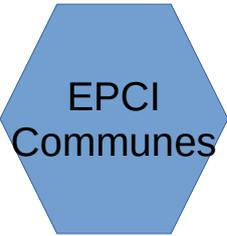
Les ZAENR =volonté politique locale

- **Enjeu** : zones suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...)
- **Une cartographie** proposée par les communes (délibération du conseil municipal)
- Peut concerner toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, biogaz...
- **Une concertation locale, prévue par la loi**, sur cette cartographie avec le public
- Une coordination de l'EPCI pour assurer la cohérence territoriale
- Renouvelables par période de 5 ans



Quand ?

- **D'ici fin décembre 2023** : identification des zones par les communes avec leur EPCI
 - Concertation du public
 - Concertation avec les gestionnaires des aires protégées, avec les gestionnaires des parcs naturels régionaux
 - Débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet de territoire
 - Délibération du conseil municipal



- **Fin 2023/début 2024** : Compilation des zones d'accélération par le préfet
 - Organisation d'une conférence territoriale des EPCI et SCOT



- **2024** : Avis du comité régional de l'énergie
 - Favorable : Cartographie arrêtée
 - Défavorable : Nouvelles zones à identifier



PRÉFET
DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rappel – réunions d'arrondissements

ARRONDISSEMENT	DATE	LIEU
Sarrebourg	Lundi 25 septembre à 16h (changement horaire)	salle de la délivrance à Dieuze
Sarreguemines	Mardi 26 septembre à 18 h 00	salle de Rohrbach-les-Bitche
Thionville	Jeudi 28 septembre 2023 9h30	CHANGEMENT DE LIEU: IUT de Thionville-Yutz - Amphithéâtre N°2 Espace Cormontaigne Impasse Alfred Kasler 57 970 YUTZ
Forbach	Mardi 3 octobre à 9H30	Salle François-Truffaut à Saint-Avold
Metz	Jeudi 5 octobre à	Préfecture de la Moselle à Metz



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Outils et données mis à disposition par l'Etat

Un portail cartographique national (lien)

<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

- Permet de visualiser et analyser les enjeux à prendre en compte dans le développement des ENR
- Gratuit et en libre accès
- Outil d'aide à la décision
- Facilite l'accès aux différentes données (installations existantes, capacités d'accueil réseau, contraintes réglementaires, étudier des potentiels de développement....)
- Définir et partager une ZAENR
- De nouvelles fonctionnalités d'ici fin 2023



Un espace d'entraide en ligne (lien)

- Espace très riche avec de nombreux documents disponibles, et notamment
 - Une FAQ nationale
 - Des tutoriels, des guides
 - Des partages d'expérience
 - Les replay des webinaires nationaux

Inscrivez vous



- https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_141479/fr/portail-cartographique-des-energies-renouvelables

Un espace d'entraide en ligne – une FAQ nationale (lien)



? Questions concernant les jeux de données

(Média en accès restreint)

 Didier SOULAGE - Portail cartographique des Energies Renouvelables - le 12/07/2023 à 16:45

? Accompagnement, aide méthodologie, tutoriels, formations

(Média en accès restreint)

 Didier SOULAGE - Portail cartographique des Energies Renouvelables - le 12/07/2023 à 16:47

? Conception des zones d'accélération, format et bénéfices apportés

(Média en accès restreint)

 Didier SOULAGE - Portail cartographique des Energies Renouvelables - le 12/07/2023 à 16:45

- Exemples de questions
- Quels sont les délais dans lesquels les communes doivent établir leurs ZAENR ?
- Quel est le rôle des EPCI ?



Contact Générateur :
Maëlle EISERLOH
lesgenerateurs@asso-ler.fr
07 67 52 33 23

- Fiches ADEME par ENR
- Les conseillers ADEME « Les générateurs » ([lien](#))
 - Réseau de conseillers spécialisés dans les filières éoliennes et photovoltaïques pour porter un premier niveau de conseil aux collectivités et les faire monter en compétence sur les phases d'émergence des projets
 - Pour les ZAENR, apport de pédagogie et orientation des communes vers les outils à leur disposition

Des données disponibles sur d'autres sites

- OFB : un portail sur les zonages environnementaux dans le cadre des zones d'accélération :([lien](#))
- Différents sites internet accessibles via le site internet de la Préfecture : ([lien](#))
 - Etat des lieux des installations existantes par ENR
 - Etat des consommations et production par EPCI
 - Des études de potentiels de développement plus locales
 - Les contraintes environnementales, urbanisme, risques...
 - Des données réseaux.....



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Outils et données mis à disposition par les gestionnaires de réseaux



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Méthodologie et résultats attendus



Eléments méthodologiques

- 1 - Recueillir des informations territoriales (population, superficie, productions et consommations d'énergie actuelles, production ENR actuelle, projets ENR connus (construits, autorisés, en instruction, en projet), état des réseaux d'énergie...)
- 2- Présence d'un document de planification ? Si oui, zones dédiées aux ENR ?
- 3- Analyse des enjeux globaux (patrimoine, environnement, risques...) et des potentialités de développement ENR selon la filière
- 4- Proposition des ZAENR à soumettre à la concertation
 - dans un 2^o temps, estimer les puissances et productions associées et les comparer aux objectifs fixés aux différentes échelles)
- 5- Concertation
- 6- Délibération du conseil municipal

Rôle essentiel des EPCI – échanges du 23/06/23

- Aide technique aux communes pour identifier les zones
- Coordination des communes en vue d'une cohérence des zones identifiées avec le projet du territoire
- Coordination et appui de la concertation locale qui reste à la main des communes
- Réalisation de la cartographie des zones à l'échelle de l'EPCI, après délibération des différents conseils municipaux ET débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI
- Animation, structuration et planification du travail à l'échelle de l'EPCI

Apporter de la méthode aux communes

Une carte par type ENR

Nécessité d'appuyer
techniquement les
communes
→ Action EPCI

- **Même format pour toutes les remontées départementales**
- **Echelle cadastrale**
- Version actuelle du portail :
 - Dessiner les ZAENR dans l'outil (avec en sous couche le cadastre)
 - Exporter la carte dessinée au format SIG+en PDF
- Version future du portail
 - Possibilité de sauvegarder les zones dessinées avec les informations sur le potentiel associé à chaque zone saisie
 - Possibilité de les partager directement dans le portail

Règles de nommage des cartes remontées au référent :
NOM EPCI_NOM COMMUNE_ENR_DATE (*date au format AA-MM-JJ*)

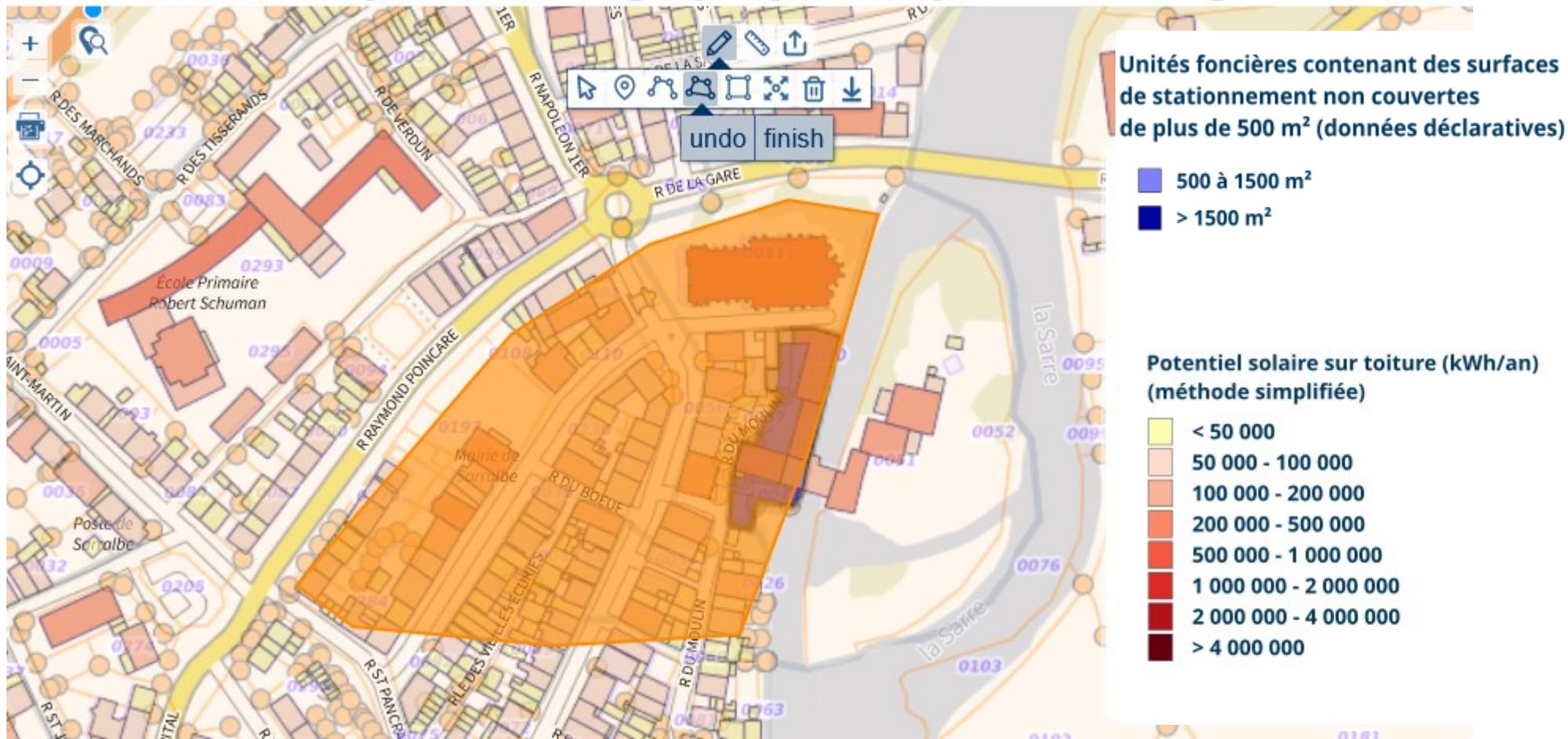


Points de vigilance

- **Dans l'attente de l'évolution du portail national, cartes agrégées au niveau des EPCI** – nécessité de cohérence avec projet de territoire
 - **Echange avec EPCI, difficulté ?**
- Accompagner les cartes d'une notice explicative portant notamment sur :
 - le choix des zones pour chaque type d'énergie renouvelable et les éventuelles explications dans le cas où une EnR ne ferait pas l'objet d'une proposition de cartographie ;
 - les différentes étapes de l'identification et la concertation menée ;
 - les dates de délibérations des conseils municipaux concernés ;
 - tout élément complémentaire utile à l'interprétation des propositions de zones d'accélération.

Exemple de cartographie pour du photovoltaïque

Bienvenue sur le portail cartographique français des énergies renouvelables





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Echanges et questions



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCLUSION



Contact

- Référent préfectoral :
 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, M.Richard SMITH
- DDT 57 :
 - ddt-enr-sabe@moselle.gouv.fr
 - 03 87 34 83 76/06 32 46 28 86